



BOURSES NATIONALES

TOUTES LES INFORMATIONS

Vous êtes déjà boursier ?

Vous changez
d'établissement ?

Vous souhaitez faire une
nouvelle demande ?

Vous avez déjà fait une
demande en ligne sur
« [education.gouv/aides financières](http://education.gouv/aides-financieres) »
entre avril et juin ?

**Dans tous les cas,
Vérifiez les démarches à effectuer
pour VALIDER ou RECONDUIRE les bourses.**



Vous étiez boursier en 2^{nde} ou Première, filière prof ou techno
dans notre établissement

Reconduction automatique,
pas de formalité.

Vous étiez boursier en 2^{nde} dans **un autre établissement**

Dossier à constituer avec
copie notification
d'attribution de bourses

Vous étiez en collège et avez effectué une demande en ligne
sur : [education.gouv.fr/aides.financieres-lycée](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Dossier à constituer avec
copie notification
d'attribution de bourses

Vous étiez en 3^{ème} **Ens Agri Prépa Prof aux Sardières**

Dossier à constituer avec
copie avis imposition

Vous étiez **en collège** ou **dans un autre lycée**. Vous n'avez pas
effectué de demande en ligne et n'étiez pas boursier. Vous
souhaitez déposer un dossier

Dossier à constituer avec
copie avis imposition

Vous **n'étiez pas boursier**, en 2^{nde} ou Première **dans notre
établissement**, votre situation à changer
Vous souhaitez faire une nouvelle demande

Dossier à constituer avec
copie avis imposition



**AUCUN TRANSFERT Automatique de bourse entre un lycée de
l'Education Nationale et notre établissement**

Date limite de dépôt des dossiers : 5 septembre

Au-delà du 15 octobre, tout dossier incomplet sera irrecevable